



Formation des personnes de référence pour la démence Printemps 2022

CERTIFICATION

Le module du « certificat de personne de référence pour la démence » est maintenant devenu certificatif. Pour réussir avec fruit la formation de base, le candidat doit réussir les 5 modules :

- A) La gestion de projets ;
- B) La connaissance des troubles cognitifs/démence ;
- C) La communication appliquée à la prise en charge d'une personne présentant des troubles cognitifs ;
- D) L'accompagnement des résidents ;
- E) La transmission des savoirs et la formation.

Les critères d'évaluation

Ils sont identiques pour tous les centres de formation et se déclinent comme suit :

1°) L'exactitude

Soit le « caractère de ce qui est conforme à la vérité, à la réalité (Larousse) ». Le/la candidat(e) est capable d'observer, décrire et d'expliquer une situation en se basant sur les connaissances théoriques apprises et sur les indices cliniques observés.

2°) La cohérence

Soit la mise en liaison ou la mise en rapport d'idées qui s'accordent entre elles et ne se contredisent pas. Sur base d'une situation réelle ou fictive, le/la candidat(e) est capable de proposer un plan d'action ou un enchaînement d'actions cohérentes et réalistes en se basant sur les connaissances théoriques apprises et sur les indices cliniques observés.

3°) La pertinence d'une situation donnée

Soit savoir répondre de manière appropriée aux problèmes en présence. Le/la candidat(e) tient compte des connaissances théoriques, de la situation clinique et de son pouvoir d'action (de ses actions/missions) pour proposer des actions adaptées.

4°) Le choix des interventions doit être efficace pour augmenter l'impact de l'action entreprise. Le/La candidat(e) propose des actions qui tiennent compte des compétences, des ressources et motivations de toutes les parties prenantes.



La cotation

Les cotations sont identiques pour tous les centres de formation et se déclinent comme suit : très bien, bien, suffisant, insuffisant. Cette cotation sera indiquée sur le diplôme reçu. Une cotation insuffisante à un module équivaut à un échec de celui-ci. Une procédure de repêchage est prévue.

Les modalités de certification

La réussite du certificat sera validée par :

1. La présence effective aux cours : sur présentation d'un justificatif recevable, l'organisme de formation peut accorder la dispense de maximum 1 journée pour l'ensemble de la formation. Si d'autres cours n'ont pas été suivis, pour n'importe quelle raison, ils devront l'être dès que le module sera à nouveau organisé. L'obtention du certificat est conditionnée par le suivi effectif des cours.
2. La rédaction d'un rapport après l'immersion : comptant pour 30% des modules C et D ;
3. La réalisation d'un plan d'action : comptant pour 100 % du module A ;
4. Un examen écrit de 3h pour 100 % des modules B et E et 70% des modules C et D.

Rattrapage

Si un candidat a échoué à un ou plusieurs modules, il doit le (les) représenter à une date planifiée avec Le Bien Vieillir. Afin de se préparer, il aura accès à sa copie d'examen ainsi qu'à ses travaux et à leurs commentaires. Le cas échéant, le centre de formation lui fournira les conseils et soutiens nécessaires pour mieux se préparer.

Repêchage

Si, après rattrapage, le candidat a de nouveau échoué, il doit suivre le (les) module(s) échoué(s) dès qu'il(s) sera(ont) à nouveau organisé(s), en se réinscrivant à ce dit (ces dits) module(s) et en payant l'intégralité des droits d'inscription.



Consignes pour le rapport d'immersion

Après son immersion, l'étudiant rédigera un rapport. Il ne s'agit pas de rapporter les dires du référent de la maison ni la description des fascicules. Il s'agit d'une analyse personnelle illustrée et argumentée de vos observations : « j'ai remarqué, j'ai vu que le résident, j'ai vu ou entendu le soignant ... ». Il ne s'agit donc pas de critiques personnelles de type, par exemple, « la cuisine est bien agencée » : sur ce point, par exemple, nous aimerions savoir ce qui vous fait dire cela : avez-vous remarqué que les résidents trouvaient facilement les objets qu'ils cherchaient, qu'ils s'en servaient, ce qu'ils en disent (pour ceux qui ont accès à la parole)

Ce travail compte 2 pages

- **Ce qui m'a interpellé positivement dans ce que j'ai vu**, ce qui est porteur de bien-être pour les résidents, et surtout pourquoi et en quoi c'est positif, qu'est-ce qui vous fait dire que c'est positif pour les résidents -> une page
- **Ce qui m'a interpellé négativement dans ce que j'ai vu**, ce qui est dérangerant pour les personnes au vieillissement cognitif difficile, problématique, en quoi c'est problématique, qu'est-ce qui vous fait dire que c'est problématique -> une page

Seront cotés plus précisément pour ce travail :

- L'exactitude dans le sens de la capacité d'observer, décrire et d'expliquer une situation
- La cohérence dans le sens de la mise en relation d'idées : les liens sont clairs entre les éléments relevés et les critiques réalisées, l'ancrage dans l'observation ou les retours des résidents est réalisé ;
- La pertinence des éléments critiqués, la justification des critiques apportées ;
- Mais aussi le respect des consignes et le vocabulaire utilisé. Le participant a compris le rôle du référent et ses enjeux. Il se positionne comme référent, c'est-à-dire comme modèle et acteur de changement au sein de son institution. Il sait prendre de la hauteur pour analyser une situation, dépasser les descriptifs publicitaires. Des valeurs respectueuses transparaissent à la lecture du travail.



Consignes pour le Plan d'action

Vous implanterez votre travail soit dans la maison de repos (ou autre lieu) où vous travaillez, soit dans votre lieu d'immersion, soit encore ailleurs. Vous décrirez ce lieu en un peu plus d'une demi-page, rapportant des éléments utiles pour un lecteur extérieur. Votre description doit permettre à quelqu'un qui ne connaît pas l'institution de se la représenter et d'imaginer son fonctionnement spécifique à l'égard des personnes vivant un vieillissement cognitif difficile. Il doit permettre aussi de cerner la philosophie globale d'accueil de la maison de repos, son ancrage, sa vision.

1. La thématique d'intervention

Vous choisissez une thématique prioritaire sur base des critères vus au cours.

Vous motivez son choix :

- D'abord avec vos propres arguments, justifiant le choix de cette thématique
- Et au moyen de trois outils parmi ceux vus au cours

et vous répondez aux questions suivantes :

- En quoi la thématique choisie contribue-t-elle au projet de vie de l'institution ?
- Quelle est la situation ambitionnée (à quoi voulez-vous arriver ? Quel objectif global ?)
- A quoi verrez-vous que votre objectif est atteint ? Quels indicateurs comptez-vous utiliser ?

1 page à une page et demi

2. Les projets

Vous imaginez 3 projets pour concrétiser votre thématique et donc atteindre les résultats attendus. Vous les déclinez à l'aide du tableau vu au cours : vous présentez une « fiche projet » par projet en répondant aux questions suivantes :

- Dénomination du projet
- En quoi le projet contribue-t-il à la thématique choisie ?
- Quelle est la situation ambitionnée ?
- A quoi verrez-vous que votre objectif est atteint ? Quels indicateurs comptez-vous utiliser ? Et comment ? Montrez-nous la pertinence de ces indicateurs pour votre objectif.
- Quelles sont les actions à mettre en place dans le cadre du projet ? Citez-en quelques - unes.
- Quelle échéance à la mise en place du projet ?

3 pages, une par fiche projet



3. Les actions

Chaque projet va générer des actions (voir ci-dessus): ciblez-en 2 et pour chacune, remplissez le tableau ci-dessous, sachant que toutes les cases ne devront peut-être pas l'être, par exemple certaines actions ne nécessitent pas de budget.

Qui sont les personnes concernées? Quel est leur rôle?	Quelle est l'échéance accordée à l'action?	Quel est le budget nécessaire à l'action?	Quels sont les risques?
--	--	---	-------------------------

Seront cotés plus précisément pour ce travail :

- L'exactitude dans le sens de
 - o la qualité du report d'informations (objectivité, clarté, concision, précision)
 - o la description du projet selon les méthodes présentées
- La cohérence et la logique globale du travail :
 - o les éléments s'articulent,
 - o la thématique d'intervention est centrale et justifie les projets choisis,
 - o les actions concrétisant les projets sont concrets, adéquats, réalistes.
 - o le travail montre une prise de recul sur sa pratique, posture de référent (compréhension des enjeux de la MR)
- La pertinence : la justification de la thématique choisie (usage adéquat des outils présentés)
- Le choix des projets doit être efficace pour augmenter l'impact de l'action entreprise. Le/La candidat(e) propose des actions qui tiennent compte des compétences, des ressources et motivations de toutes les parties prenantes.
- Mais aussi le respect de la structuration du plan d'action, le soin et présentation du travail et l'intégration des valeurs vues au cours (vocabulaire, les actions concrétisent un accompagnement respectueux, choix des actions par rapport aux besoins des résidents)

Soutien à la réalisation du plan :

Le 24 mai (Caroline Guffens) -> si besoin supplémentaire : lebienvieillir@skynet.be

Le vendredi 10 juin (Christophe Crevieaux) -> si besoin supplémentaire : 0495/534122 (Christophe Crevieaux)

A nous rendre : pour le 15 juin au matin au plus tard, en version électronique à lebienvieillir@skynet.be. Votre travail aura trois lecteurs / coteurs : Christophe Créviaux, Valentine Charlot et Caroline Guffens.



Consignes pour l'examen

Examen de trois heures le mercredi 22 juin au Bien Vieillir.

Sur les modules B à E.

Proposant des questions ouvertes de type mise en situation et réflexion et des questions de connaissance, permettant de vérifier l'acquisition des compétences décrites dans le guide à l'attention des centres de formation.

Les critères d'évaluation restent :

- 1°) L'exactitude
- 2°) La cohérence
- 3°) La pertinence d'une situation donnée
- 4°) Le choix des interventions

Bon travail !